

ANNEXE PÉDAGOGIQUE ET FINANCIÈRE

Licence Professionnelle Ingénierie des Matériaux à Structure Composite (IMSC)

Année universitaire 2023-2024

Article 1 : conditions pédagogiques

Un enseignant prépare et encadre les TP « Mise en œuvre des matériaux composites » de la licence IMSC. Les TP se déroulent sur 20 h pour les étudiants qui sont répartis en 5 groupes, soit 100 h de TP « Mise en œuvre des matériaux composites ».

Article 2 : conditions financières

- Coût horaire étudiant : 1.30 €
- Coût matière d'œuvre étudiant : 110 €

Soit : 25 étudiants X 20 h X 1.30 €	= 650.00 €
25 étudiants X 110 €	= 2 750.00 €
	= 3 400.00 € versés à terme échu.

Le Proviseur du Lycée Jean Dupuy

Le Directeur de l'IUT

Cyrille COURADE

Jean-Yves CHAMBRIN